

Liège émet un avis favorable pour la rénovation de l'ancien magasin Humblet - 03-07-2020 13:58:00

LIÈGE -

L'ancien magasin d'animaux Humblet sera transformé en commerce, bureaux et logements de standing. La Ville a remis un avis favorable sur le projet de rénovation.



La Première échevine, en charge de l'Urbanisme, Christine Defraigne, l'a annoncé ce vendredi matin: la Ville a donné un avis favorable au projet de rénovation de l'ancien magasin Humblet, à l'angle des rues Cathédrale et de l'Étuve, en plein centre de la Cité ardente. Le dossier va désormais être transmis au fonctionnaire délégué de la Région wallonne pour avis.

Il y a trois ans, Raymond Humblet avait remis son magasin d'animaux. Un espace de sept maisons de cinq étages – trois rue Cathédrale (n° 63, 65 et 67) et quatre rue de l'Étuve (n°1, 4, 6 et 8) – qui a été racheté par la SPRL Immobilière de Jonckeu de Pepinster pour aménager une surface commerciale de 1000 m² au rez-de-chaussée, 1860 m² de bureaux aux premier et deuxième étages et neuf logements spacieux et de standing aux autres étages.

«Ce projet correspond à la volonté du collège communal de réaffecter les étages des commerces en logements», souligne-t-on au cabinet de la Première échevine Christine Defraigne. «Ces logements seront composés de 4 appartements de 4 chambres et 5 appartements de 3 chambres. Ces habitations de qualité permettront d'accueillir des familles en plein centre-ville, c'est un véritable plus pour ce projet immobilier.»

Vu que cet immeuble de rapport, construit à partir de 1909, est pastillé à l'Inventaire régional, il mérite donc une attention particulière. «Le projet va réhabiliter un édifice sans pour autant porter atteinte à sa valeur patrimoniale.» Les interventions en façades et toiture à rue participent à la restauration et à la conservation du bien, ce qui est essentiel pour Madame Defraigne, qui est également échevine en charge du Patrimoine. «La rehausse s'intègre harmonieusement avec l'ensemble des immeubles et surtout respecte bien le caractère architecturale du bâtiment.»

Le projet répond ainsi aux objectifs que la Ville s'est fixés en tant que garante d'un développement harmonieux et durable du territoire.

Thomas LONGRIE (L'Avenir)